

## **Conseil Régional de la Masse du 11/05/2010**

### **LA CFDT ET LA SNI, C'EST FINI ! (SNI...F)**

---

*« M. le Président,*

*La CFDT dénonce la manière de faire, inexcusable, de la SNI.*

*Aucune réponse apportée aux nombreux courriers envoyés à cette société.*

*La CFDT vous enverra l'ensemble des doléances des locataires de Blériot-Plage, à charge pour vous de les répercuter auprès de la SNI.*

*La douane de Fernand Raynaud est dépassée depuis longtemps. La SNI doit cesser de nous prendre pour des imbéciles !*

*La CFDT refuse de participer à cette parodie de dialogue avec le représentant de la SNI.*

*Vous nous rappellerez pour les points suivants de l'ordre du jour. »*

C'est sur cette déclaration que nous avons ouvert la séance de ce conseil pour la quitter aussitôt, afin de marquer notre total désaccord avec la SNI, société immobilière qui gère la résidence de Blériot-Plage. Nous ne souhaitons plus, par notre présence, cautionner les méthodes qu'elle emploie pour mieux se « débarrasser » des locataires-douaniers et mettre à leurs places des locataires privés, à des tarifs nettement plus juteux !!!

En effet, tout logement restant inoccupé plus de trois mois retourne dans le giron de la société immobilière qui en dispose alors à sa guise. La SNI est donc en train de récupérer ses logements, un par un, en écoeurant les actuels locataires par des non réponses à leurs légitimes réclamations (portes-fenêtres qui ne s'ouvrent plus, serrures défectueuses, gouttières cassées,...). L'administration ne peut ou ne veut pas s'opposer à ces pratiques et continue d'accueillir à sa table ces « affairistes ». Nous avons donc décidé de les laisser entre eux !

Le directeur a reçu dans l'après-midi notre courrier reprenant les différentes réclamations des locataires.

Un conseil de la Masse devrait se tenir prochainement sur le site de Blériot, à la demande des organisations syndicales.

Après le départ de « ces gens-là », nous sommes revenus en séance pour aborder les points suivants de l'ordre du jour.

Il s'agit principalement de la programmation immobilière de travaux, dans les cités de Boulogne, Calais-Nord et Rosendaël, effectués par HABITAT 62/59.

Un bilan a été établi sur ceux réalisés en 2009 (travaux à Boulogne et Calais-Nord) puis nous avons examiné la programmation 2010.

Sont prévus en 2010 : la réfection complète des façades et balcons ainsi que le traitement de l'oxydation des blocs-portes à la résidence de Boulogne ; la poursuite de la réfection des pièces sèches (revêtements de sol à changer) à Calais-Nord (14 appts) et Boulogne (5) et la réfection des garde-corps du grand bâtiment (façades avant et arrière) à Rosendaël.

Concernant cette dernière, suite à l'appel d'offre qui avait été lancé, c'est la Sté ARBATI qui a été choisie. Le coût HT de l'opération de réfection s'élève à 16 051 €.

Le gros problème se situe à Boulogne, au sujet de la réfection des façades. Celles-ci avaient été remises en état il y a plus de 10 ans mais tout est à refaire. Les plaques d'isolation posées sur les murs de la façade n'ont pas résisté aux intempéries et certaines menacent de tomber.

La réalisation d'un diagnostic thermique a été autorisée par le service central (et financée) afin de disposer de tous les éléments utiles. C'est la Sté SOCOTEC qui s'en chargera pour un montant de 4 329 €. Courant juin, un état des lieux précis va être réalisé avec HABITAT 62/59 pour établir la liste des travaux à entreprendre et pour tenir compte, notamment, des conclusions du « Grenelle de l'environnement ».

Nous avons fait remarquer que la somme allouée par le service central pour la réalisation de tous les travaux prévus à Boulogne (130 000 €) serait nettement insuffisante si, comme venait de l'expliquer le représentant d'HABITAT, la seule réfection de la façade, dans les conditions évoquées ci-dessus, devrait se chiffrer à plusieurs centaines de milliers d'euros. L'urgence réside aussi dans la remise en état des balcons dont beaucoup voient leur plafond perdre des morceaux de béton de différentes tailles qui tombent, au hasard de leur chute, sur le balcon mais aussi sur l'allée et les pelouses (le port du casque va bientôt être obligatoire !). Nous avons donc exigé une prise en compte rapide de ce problème. Enfin, les 4 blocs-portes de la résidence sont à traiter d'urgence, leur état d'oxydation empirant à vue d'œil (encore une fois, il n'a pas été tenu compte de la situation géographique du bâtiment (exposition sud, sud-ouest face à la mer et aux embruns et à l'arrivée, du matériel à cent balles !)

Enfin, nous avons conclu par l'examen du compte financier 2009 avec une bonne nouvelle : un solde positif de 162 000 €. Du coup, nous avons voté pour !

Voici résumé ce dernier conseil de la Masse avant les élections du 20/05/10.

Vous pourrez constater que les élus CFDT y ont pris toute leur part de responsabilité, ont fait les interventions qui s'imposaient, comme dans toutes les autres réunions du CRM.

De même, nous n'avons jamais manqué de vous en tenir informé par un compte-rendu, comme celui d'aujourd'hui.

Le mandat que vous nous avez confié a été respecté, comme vous pouvez en juger.

**C'est pourquoi nous vous demandons de nous réitérer votre confiance en votant massivement CFDT**